



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mercredi 12 septembre 2026
Consultation écrite

Président : Mr Pascal Poidevin

Ont participé :

Mesdames Corinne Pierquet et Aurélie Portas.

Messieurs Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, Joël Eustache, Éric Freling, Cédric Ibatici, Laurent Minette, Paul Pesin, Pascal Poidevin, Arnaud Proix, Christophe Serec, Vincent Szpakowski, Jean-Marc Valentin, Nicolas Lefèvre, Nicolas Moreau, Clément Visbecq et Frank Winieski

Assiste : Olivier Cambraye (Responsable Administratif)

Dans le cadre de la demande de conciliation formée auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), en vertu des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport, suite à une contestation d'une décision du bureau de la Commission Départementale de l'Arbitrage du 19 juin 2026, nous avons reçu la proposition de conciliation formulée par Me Clotilde Galy-Faure, le conciliateur désigné pour ce litige.

Le comité directeur du District sollicité pour se positionner suite à la proposition de conciliation du CNOSF en date du 7 septembre 2026 et après avoir pris connaissance des attendus du Conciliateur accepte à l'unanimité la proposition de conciliation avec une prise d'effet immédiate. L'intéressé est réintégré dans les effectifs des arbitres.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site du district. Le CNOSF sera informé de la décision.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Michel Corniaux